



Avocamy @Avocamy Wed Mar 29 11:00:38 +0000 2023

Bon Twitter, il faut qu'on parle.

Enfin non, plutôt il faut que je te parle, parce que j'ai une histoire à te raconter.

Cette histoire, c'est celle de ta concierge, ta voisine, ta mère. C'est celle de Nicole.

A thread■■■■

Nicole a 59 ans. Elle n'a pas eu une vie facile, mais elle n'a pas démerité. Elle a compensé son absence de diplôme en travaillant d'arrache-pied, notamment pour subvenir aux besoins de ses petites jumelles quand son mari a quitté la maison.

Quand je l'ai rencontrée, elle venait de se faire licencier de son poste de gardienne en raison de ses « absences désorganisant la copropriété ».

C'est vrai qu'elle était absente Nicole. Plus précisément : elle était en arrêt maladie depuis 4 ans. En raison de son invalidité.

Et elle en était bien désolée. Pourtant elle n'en était aucunement responsable : c'est le port de lourdes charges au quotidien (notamment les poubelles de l'immeuble qu'il fallait soulever par-dessus la porte défectueuse) qui a, petit à petit, détruit sa santé et son dos.

Après 22 ans de bons et loyaux services, la copropriété – qui n'a jamais reconnu sa responsabilité dans la dégradation de son état de santé et l'a remplacée par un prestataire de services – a donc décidé qu'il était « urgent » de licencier Nicole. Ce qu'elle a fait.

Sauf que Nicole habitait dans l'immeuble, évidemment.

N'ayant nulle part où aller, Nicole n'a pas pu quitter la loge.

Alors, elle a été assignée en expulsion.

Si les juges du Conseil de Prud'hommes ont considéré que le licenciement de Nicole était injustifié, cela n'a que peu amélioré sa situation puisque le licenciement était déjà intervenu. Et surtout, ça n'annule pas l'expulsion en cours.

Nicole a 59 ans et deux filles à charge, qui poursuivent leurs études à Paris en vivant chez elle. Elle a une maigre pension d'invalidité, qui lui permet à peine de payer ses charges. Bref, elle ne peut pas payer un gros loyer. Alors elle a déposé une demande de logement social.

Au vu de sa situation, Nicole a été reconnue prioritaire au titre du DALO en 2017.

Pour ceux qui ne le savent pas, le DALO c'est le « Droit au Logement Opposable » qui est censé permettre aux personnes les plus précaires d'obtenir un logement digne.

Sur le papier, c'est génial.

En pratique, 77 684 ménages attendent toujours un logement, pour certains depuis 13 ans.

Donc voilà où nous en sommes : 6 ans après avoir été reconnue prioritaire au DALO et malgré de nombreuses démarches, aucune solution n'a pu être trouvée pour Nicole et ses jumelles

En parallèle, la décision finale vient de tomber : non seulement Nicole va être expulsée, mais elle doit également payer une indemnité d'occupation (avec plusieurs années de rappel) supérieure à sa pension d'invalidité mensuelle.

Dans quelques mois, Nicole et ses deux filles seront donc SDF.

Le DALO, c'est moins beau, d'un coup.

Alors aujourd'hui Twitter, ce n'est pas de l'argent que je te demande. Ce ne sont pas des conseils. Ce n'est pas de participer à une cagnotte, c'est un acte gratuit mais un acte important : relayer autant que possible ce tweet.

Parce que ce dont Nicole a besoin, et d'urgence, c'est d'un toit.

Et, pour elle, j'ai besoin que vous cliquiez simplement sur le bouton « RT » de ce thread.

Pourquoi feriez-vous ça ? Parce que Nicole, c'est la concierge de votre immeuble, celle qui garde vos colis et qui nourrit votre chat quand vous êtes absents, mais c'est aussi une maman qui essaie de faire de son mieux pour survivre et donner toutes les chances à ses filles

Elle n'est pas seule dans cette situation Nicole, mais aujourd'hui, c'est elle que vous pouvez aider.

Mon espoir aujourd'hui, c'est que ce tweet devienne viral et que quelqu'un à la [@MairieParis14](#) ou ailleurs, vienne en aide à Nicole, qui le mérite tant.

Je le fais dans l'espoir que peut être [@carine_petit](#), maire de gauche du 14e arrondissement (dans lequel vit Nicole) et membre de la 5ème commission (qui gère notamment le logement) du Conseil de Paris, nous aide à faire du DALO un vrai droit opposable pour Nicole.

Que le 14e arrondissement démontre qu'il est réellement, comme elle l'indiquait dans son programme, « accueillant, solidaire, engagé ».

J'aimerais aussi attirer l'attention d'[@emilemeunier](#), président de cette même 5è commission, voire même d'[@Anne_Hidalgo](#), qui s'était engagée à ce qu'un tiers des nouveaux logements sociaux soit des vrais logements sociaux (et pas des logements occupés par les classes moyennes).

Et de [@arenasrodrigo_](#) et/ou [@maudgatel](#), députés du 14e arrondissement et respectivement élus LFI et Modem.

Je m'engage à accompagner Nicole pour rencontrer quiconque, parmi les élus, serait prêt et en capacité de nous aider à, enfin, trouver une solution.

Merci de m'avoir lue jusqu'ici, et merci à ceux qui nous aideront, d'une façon ou d'une autre.